

## AGRESSIONS ... À QUI LE TOUR ???

Janvier 2017



Tous les jours, aux quatre coins de notre pays, des contrôleurs sont victimes d'agressions, pour exemples :

**Lorraine : 17 agressions en 3 mois**

**St Etienne : 5 agressions en 2mois**

**Toulouse : 11 agressions en 3 mois**

La prise de conscience via un mouvement spontané de solidarité voit aussitôt le jour dans bon nombre de régions, relayée au travers des réseaux sociaux.

Malheureusement, les mesures prises par la Direction de l'entreprise pour enrayer cette violence apparaissent **en deçà des attentes des cheminots.**

**FO Cheminots** demande la mise en œuvre de moyens, par le biais de tables rondes, réunissant les Organisations Syndicales, services de sûreté et Direction pour assurer efficacement la protection des agents et des voyageurs.

C'est un leurre de croire que la loi sur la sécurité dans les transports publics suffit à répondre aux incivilités et à la violence dans les trains. **Pour preuve, les agressions sont en constante augmentation !**

Seule la présence conséquente de personnel à bord permettra de faire face à l'insécurité croissante subie par les agents SNCF et les voyageurs.

**Pour FO Cheminots, il est impératif** d'avoir à minima deux contrôleurs sur les trains notoirement sensibles, en particulier après 20h et aux heures de grosse affluence. **De plus**, les trains transportant plus de 400 passagers doivent **également** être accompagnés par deux **ASCT.**

**Faudrait-il** encore que cette mesure soit appliquée rigoureusement, **car au vu du sous effectif chronique, cette directive** est difficile à réaliser de nos jours.

Le nombre d'agressions contre les ASCT a repris une trajectoire ascendante. **Vous constaterez que la banalité des faits d'agressions s'installe peu à peu. Quel signal fort envoie la direction pour décourager les agresseurs ? N'est il pas une des prérogatives de l'employeur que de préserver la santé et l'intégrité de ses salariés ?**

Si leur présence en duo constitue une dissuasion préventive indispensable, pour autant, les ASCT seuls ne sont pas là pour faire respecter l'ordre. Cette prérogative est avant tout du ressort de la SUGE.

De plus, **la mise en place par la direction de l'ANS/EAS** crée des zones de non-droits, en laissant les voyageurs seuls à bord des trains. Certains usagers se sentent en force pour faire ce que bon leur semble(nt) à bord, et le retour de l'ASCT de manière sporadique sur ces trains dits EAS amène son lot d'insécurité ; car **OUI** ils n'ont plus l'habitude de nous voir et **NON** ils ne comprennent pas pourquoi on les verbalise ce jour là !!!

**Pour FO: Un train doit à minima (toujours) circuler avec un conducteur et un contrôleur à bord. Un 2ème contrôleur doit être systématique dans les trains jugés à risques**

**N'hésitez-pas à faire valoir votre droit de retrait en cas de doute sur votre sécurité, et contactez vos représentants FO Cheminots.**

**FO : la défense de nos droits et nos emplois !**